La vie du Village

L'AGENDA

Activités hebdomadaires

Salle des fêtes



Pilates :
Tous les mardis de 10h à 11h
Tous les mercredis de 18h30 à 19h30



Country :
Tous les mardis de 19h à 21h30

Espace Associatif

Salle 1



Club loisirs et amitié :
Loto, premier mardi de chaque mois
Tous les mercredis et jeudis de 14 h à 17 h



Sauvegarde et Patrimoine :
Premier lundi du mois à 17 h 30



As de trèfle :
Les vendredis, tous les quinze jours
à partir du 2 octobre

Salle 2



Les Moustardiès :
Vendredi, selon un planning
établit et arrêté



ASSM :
À la demande,
en fonction des disponibilités

Salle 3



As de trèfle :
Les mardis, tous les quinze jours
à partir du 29 septembre

À ne pas manquer !



Samedi 10/10
Salle des fêtes
Pièce de Théâtre "Rivage"
Organisé par Le Quatrième mur & Rouge Carmen

Mercredi 21/10
Escape Game
Organisé par le Service Jeunesse de la CCCLA

Vendredi 06/11
Salle des fêtes
Soirée musicale avec Slim Paul de Toulouse
Organisé par Sauvegarde et patrimoine

Vendredi 13/11
Après-midi
Concours de belote intervillages à la salle des fêtes
Organisé par As de Trèfle

Samedi 05/12
Salle des fêtes
Loto
Organisé par ASSM

Samedi 19/12
Marché de Noël
Organisé par le Comité des Fêtes



LA GAZETTE SAINT-MARTINOISE est un Bulletin d'Informations Municipales
- Publication trimestrielle - Tirage 550 exemplaires - Crédit photos : Mairie et Associations -
Imprimé sur papier PEFC IMPRIMERIE DU NOISETIER - 11400 CASTELNAUDARY - RCS 920 629 326



Édito

La Commission Sûreté, déjà à l'action.

Sécuriser les déplacements, prévenir les risques et améliorer la tranquillité du village : la nouvelle Commission Sûreté est déjà à pied d'œuvre.

Des actions concrètes

Parmi les premières réalisations, la commission a participé au projet de cheminement piétonnier rue des 13 Vents, destiné à sécuriser les déplacements des enfants qui empruntent le bus scolaire.

En collaboration avec les pompiers de Castelnaudary, un plan d'intervention et des plans d'évacuation ont également été élaborés. L'objectif : mieux anticiper les situations d'urgence et faciliter l'intervention des secours si nécessaire.

Les préoccupations du quotidien au cœur des échanges.

La Commission Sûreté travaille également sur plusieurs sujets qui concernent directement la vie quotidienne des habitants :

Une réflexion est notamment engagée sur l'augmentation des horaires d'éclairage public, afin d'améliorer la visibilité et de contribuer à la sécurité dans les secteurs concernés.

- la vitesse et la sécurité routière
- la sécurité des piétons
- la prévention des cambriolages
- les incivilités et les dégradations
- la vidéosurveillance
- l'éclairage public et l'adaptation de ses horaires.

Les habitants peuvent aussi signaler

Parce que la sécurité repose également sur la vigilance de chacun, un cahier de signalements est disponible en mairie. Il permet aux habitants de faire remonter les faits ou situations concernant la sécurité des personnes et des biens.

La commune étudie par ailleurs, en collaboration avec la Gendarmerie, la mise en place d'un dispositif de type « Vigilance Voisins ».

Avec cette nouvelle commission, la commune poursuit une démarche concrète et collective pour renforcer la sécurité et la tranquillité de Saint-Martin-Lalande.

Les élus de la commission sûreté :



De gauche à droite : Ingrid QUIEF, Guy BONDOUY, Didier SCIDA, Ivan KOSEC et Estelle DALLA ROSA

- INFOS MUNICIPALES ..... p.02 - 04
- LA VIE À L'ÉCOLE ..... p.05 - 06
- LA VIE ÉCONOMIQUE .. p.07
- LES ASSOCIATIONS ..... p.08 - 11
- L'AGENDA p.12

• MAIRIE •
Place Léon Blum
Tél. 04 68 94 97 72
mairie.st.martin@wanadoo.fr
www.saint-martin-lalande.com
Secrétariat ouvert au public
Lundi - Mardi - Mercredi
8h/12h - 13h/17h
Vendredi : 8h/12h
Fermé au public :
Jeudi

• AGENCE POSTALE •
Située sous la Mairie
Tél. 04 68 94 96 12
Ouverte
lundi : 7h45/11h30
mardi : 8h/11h30
jeudi : 7h45/11h30
et 13h40/16h10
vendredi : 8h/11h30
FERMÉE le mercredi

• ÉCOLE •
Tél. 04 68 94 83 92
ce.0110564d@ac-montpellier.fr

• DÉCHETERIE •
La déchetterie
de Castelnaudary est :
Ouverte tous les jours
8h/12h45 - 14h/16h45

La déchetterie
de Saint-Papoul est :
Ouverte
mercredi
8h/11h45 - 14h/16h45
et le samedi
14h/16h45

La vie municipale

VISITE D'ALAIN BUCQUET, PRÉFET DE L'AUDE

Le vingt quatre juillet, les élus recevaient Alain Bucquet, Préfet de l'Aude pour une visite de courtoisie. L'occasion pour les élus de présenter le projet de liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary avec la réalisation de la première tranche financée par l'Etat.

Le Préfet a visité l'entreprise Smithers Oasis France, l'exploitation agricole de Bastien Bondouy, l'entreprise Wienerberger *(Terréal)* et le moulin du Vivier. Il a ainsi pu constater la dynamique des entreprises sur la commune. Il a assuré les élus du soutien de l'Etat, notamment pour les deux autres tranches de travaux sur l'ancienne 113.











ACTION DE LA MAIRIE CONTRE LES FRELONS

Si vous constatez un nid de frelons européens ou asiatiques, il convient de le signaler à la mairie afin d'obtenir les informations nécessaires.

En effet, lorsqu'un nid se trouve sur une propriété privée, les frais d'intervention d'une entreprise spécialisée sont à la charge du propriétaire ou de l'occupant des lieux. La mairie ne prend pas en charge la destruction des nids situés sur les propriétés privées. Par contre, elle doit faire procéder, à ses frais, à la destruction des nids situés sur le domaine public communal.

Vous pouvez aussi installer des pièges.

Dans tous les cas, n'intervenez jamais vous même sur un nid car sa destruction peut être dangereuse et doit être réalisée par un professionnel spécialisé et équipé, notamment pour limiter les risques de piqûres.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Comme chaque année, début janvier 2027, la commune souhaite demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux dégâts sur les habitations en raison de la sécheresse. Si vous avez constaté des fissures ou autres désordres sur votre habitation, n'hésitez à envoyer un courrier avec photos au secrétariat de la mairie au plus tard le 31 décembre 2026.



Les associations

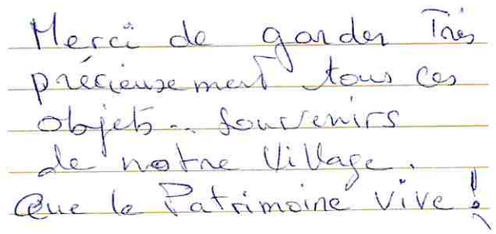


SAUVEGARDE ET PATRIMOINE

Journée du patrimoine, un succès populaire

Ces deux journées consacrées au patrimoine ont rencontré un vrai engouement de la part des habitants de notre village, mais pas que ! Il y en a qui sont venus de l'autre côté de La Manche ! Bon, nous ne certifions pas qu'ils se soient déplacés exclusivement pour nous, mais tout de même !

Nos bénévoles se sont mis avec enthousiasme à décorer, que dis-je, à transformer notre belle église de Saint Martin en un lieu d'histoire méconnue de la plupart de ceux qui l'ont visitée durant ces deux jours. **Merci à eux !**



Et merci surtout à vous tous qui vous êtes déplacés pour (re)découvrir ce bijou de notre patrimoine. Votre soutien, ainsi que celui de notre maire qui a trouvé le temps dans son agenda, pourtant bien chargé, de nous consacrer plus d'une heure, sont de plus belles récompenses pour nos bénévoles !

Merci !

Et puis, merci pour vos dons ! Nous pensons ne pas vous décevoir par notre décision de transmettre la somme récoltée au profit de la ville de Pomas laquelle, comme vous le savez, a été lourdement touchée par une tornade !

Cette somme, ô combien modeste à égard des dégâts causés par la Dame Nature, sera notre façon d'être aux côtés des habitants de Pomas dans cette épreuve qui laissera des traces indélébiles !

L'association se modernise

Depuis peu, nous avons mis en place notre site internet dont l'adresse est :

www.sauvegardedupatrimoine.fr !

Il vous permettra, si tel est votre souhait, de vous rendre compte de ce que nous avons fait, de ce que nous envisageons de faire ou d'organiser pour notre ville !

Une page « Histoire » vous permettra de retourner dans le passé grâce au travail de notre historienne Bernadette ou encore lire « Mémoire de Marthe », *(Carrier-Biard)*, dont elle a couché sur le papier ses souvenirs d'enfance !

Le site vous permettra aussi de voir que le 6 novembre nous allons vous proposer un concert rock/bleus avec le chanteur-compositeur SLIM Paul accompagné de son acolyte Manu à la bass ! Le programme de la soirée vous sera présenté bientôt par un flyer *(à suivre dans vos boîtes aux lettres)*.

Pour nous joindre :

assoc.sauvegarde.patrimoine@gmail.com

ou 06 52 81 50 38 *(répondeur)*.

www.sauvegardedupatrimoine.fr

Les associations

COMITÉS DES FÊTES

Ce trimestre a commencé par le marché nocturne du Samedi 4 Juillet, que nous avons organisé en étroite collaboration avec Céline du Petit Marché du village. 15 exposants étaient présents ce soir-là et le Petit Marché nous a, une fois encore régalés avec ses délicieux plateaux de charcuterie et de melons. Une soirée qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et qui a, une nouvelle fois, mobilisé beaucoup d'habitants. Un grand merci à vous pour votre participation.



Ensuite, place à la préparation de notre fête locale, qui s'est déroulée du Mercredi 26 Août au Dimanche 30 Août. Nous tenons à vous remercier pour votre présence et votre participation active sur ces cinq jours de fête, aussi bien lors des activités, que des soirées et des repas, qui ont une nouvelle fois rencontré un véritable succès.

Le concours de belote a traditionnellement ouvert la fête avec 44 équipes engagées, soit six de plus que l'année dernière. Nous avons servi plus de 340 repas magrets-frites le Jeudi soir à la Bodega dans une ambiance conviviale animée par la Banda de Limos.
S'en est suivi le repas du Vendredi soir, où nous avons accueilli près de 240 convives qui sont venus partager l'onglet au brasero. Vous étiez présents et nous vous en remercions grandement. Le repas a été animé par le groupe « Lost » qui a fait chanter toutes les générations. La soirée s'est ensuite terminée avec l'animation du DJ Dance Flo'r qui a fait danser petits et grands jusqu'au milieu de la nuit.

Vous avez également été nombreux à être présents Samedi soir lors de la soirée avec la disco « BEST MUSIC » qui a fait danser nombre d'entre vous toute la nuit.

Nous sommes également heureux d'avoir accueilli de nombreux enfants le Samedi après-midi qui ont participé à notre mini kermesse. Nous remercions également les exposants et créateurs qui ont répondu présent pour cette belle après-midi.

Et enfin, le concours de pétanque est venu clôturer cette belle fin de semaine festive.

Nous tenons également à remercier l'implication importante de tous les sponsors qui, chaque année, nous permettent de vous proposer un programme et des festivités de qualité. Pour finir, nous remercions toute l'équipe municipale qui nous épaule tant dans la préparation que dans l'exécution de la fête.





Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour la fête 2027, qui se déroulera du Mercredi 25 au Dimanche 29 Août 2027.

Pour clôturer cette année 2026, nous vous proposons une soirée magique le **Samedi 03 Octobre** et nous vous invitons également à notre Assemblée Générale le **Vendredi 23 Octobre à 19h45**, à la maison des associations.

La vie municipale

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Le 2 septembre dernier, toutes les associations étaient présentes, à l'invitation de la municipalité, pour établir le calendrier d'occupation des salles communales de septembre 2026 à juin 2027. L'occasion de faire le point sur plusieurs sujets concernant les différentes associations de la commune au nombre de onze.



OBLIGATION DE DÉCLARATION DES MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

Les exploitants de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes sont tenus, par la règlementation en vigueur, de déclarer leur hébergement en mairie. Le Cerfa règlementaire est à retirer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

UN « ESCAPE GAME » POUR LES JEUNES DE 11 À 25ANS

Dans le cadre des actions menées par la structure information jeunesse de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois à destination des jeunes âgés de 11 à 25 ans du territoire, est organisé un « Escape Game » autour des thématiques que les concernent directement, telles que la santé, la mobilité ou encore l'orientation et bien d'autres.

Cette action aura lieu le **mercredi 21 octobre 2026 à partir de 15 heures à la salle des fêtes de Saint Martin Lalande.**

TÉLÉTHON

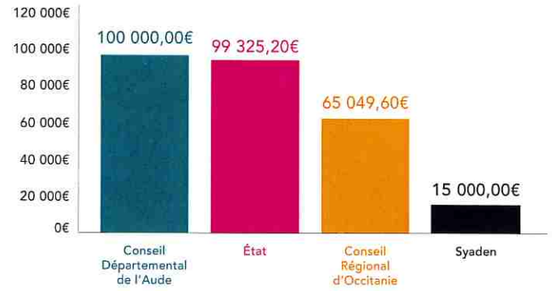
Les dates du téléthon national sont les 4 et 5 décembre 2026 avec pour thème « un téléthon renversant ».

La marche de village en village aura lieu de jour le samedi 3 octobre avec un départ à 6 heures du matin de Labécède-Lauragais et une arrivée à Villemagne vers 19 h 30. Un arrêt est prévu vers 10h30 à l'Espace Associatif du village. D'autre part, un grand repas sera organisé à Saint-Papoul le samedi 5 décembre.

TRAVAUX 2ÈME TRANCHE LIAISON DOUCE ET VOIE PARTAGÉE

Les travaux de 2ème tranche de la liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary *(ancienne 113)* débutent en cette fin du mois de septembre. Le montant de cette tranche s'élève à la somme de 507791.48 €uros Hors Taxes.

Cette tranche sera subventionnée à hauteur de 55% soit 279 374,80 €uros, à savoir :



Comme pour la première tranche, des perturbations sont prévisibles durant la réalisation du chantier. Merci aux riverains pour leur compréhension et leur patience.

C'est ainsi que la route sera barrée sur les horaires de chantier jusqu'à 18 h 30. Elle sera réouverte le soir, sauf si problème particulier.



Vivre ensemble : limitons les nuisances

Afin de préserver la tranquilité de tous, respectons quelques règles essentielles.

RESPECTONS LA LIMITATION DE VITESSE



30 km/h maximum dans le village.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter la limitation de vitesse et d'adapter votre conduite aux conditions de circulation.

Ralentissons pour mieux vivre ensemble !

DÉCHETS VERTS



Les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie ou dans la benne mise à disposition par la mairie.

Pour réserver la benne, merci de contacter le secrétariat de la mairie.

DÉPÔTS DE GRAVATS ET TRI DÉS DÉCHETS

Les dépôts de gravats sont interdits dans les espaces publics et dans les lieux non prévus à cet effet.

Merci de respecter les consignes de tri afin de contribuer à la propreté de notre commune et à la protection de l'environnement.

Consultez le flyer « Trions ensemble » pour connaître les bons gestes.





NUISANCES SONORES

Afin de préserver la tranquilité de chacun, merci de respecter les horaires autorisés pour l'utilisation des appareils bruyants : tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.

- Du lundi au vendredi : 8h30–12h et 14h–19h
- Samedi :9h-11h et 15h-19h
- Dimanche : 10h–12h

CHIENS : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Aboiements : veillez à ce que votre chien ne provoque pas de nuisances pour le voisinage, particulièrement le soir et la nuit.



Déjections canines : les ramasser systématiquement.

Divagation : les chiens doivent rester sous la surveillance de leur propriétaire.



ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE



Pendant l'inter-saison, cette longue période sans football, les dirigeants du club sont restés actifs. Après la mise en place du nouveau bureau, tout le monde s'est mis au travail pour préparer la saison 2026-2027. Structuration du club, passation de pouvoir, prolongations des joueurs et recrutements, un travail de l'ombre nécessaire. Puis, le 31 juillet, lors de la reprise des entraînements, quel bonheur de se retrouver nombreux sous la direction d'Olivier et Ivan. Malgré les vacances, un travail sérieux et assidu, a permis de poser les bases de notre plan de jeu. Nos objectifs sont de bien figurer dans notre championnat, tout en faisant preuve de bienveillance envers tous ceux qui nous entourent, donner une bonne image du club et du village. Notre premier match s'est soldé par une belle victoire, qui nous conforte dans nos ambitions, devant un public venu nombreux nous encourager.

Nous donnons rendez-vous à nos supporters le 4 octobre pour le prochain match à domicile et nous espérons, aussi, vous voir nombreux à l'occasion du super loto que nous organisons le samedi 5 décembre prochain. Réservez votre soirée et Allez l'ASSM.



Les associations











LES MOUSTARDIÈS

Le vendredi 4 septembre était jour de reprise pour les Moustardiès. Et quelle belle reprise !!!

Vingt huit joueurs à l'entrainement et trente deux à table, l'équipe bat vraiment des records. Trois nouvelles recrues ont foulé la pelouse. Il s'agit de Benjamin Bousquet, qui était déjà de la virée à Platja, de Roberto Do Nascimento et de David Pley.

Côté sportif, un mini tournoi à 7 sur des demi-terrains pour ce premier training de la saison. Quatre équipes se sont affrontées, celle du trésorier Jacques, du secrétaire Djamal, du secrétaire-adjoint Pascal et celle du trésorier-adjoint Alexandre.

Peu importe le résultat et après l'effort, les grilladins du soir ont régalé tout le groupe avec au menu salade, saucisse-frites, fromage et tarte aux pommes.

Une saison qui a donc bien démarré dans la joie et la bonne humeur.

CLUB LOISIRS ET AMITITÉ

L'été s'achève qui aura vu nos adhérents rester actifs. Les rencontres du mercredi et du jeudi n'ont pas cessé. Les parties de scrabble ont animé la maison des associations et nos ouvrières ont contribué à fabriquer divers objets décoratifs.

Elles ont, d'ailleurs, profité du marché d'été, début juillet et du marché artisanal fin août lors de la fête locale, pour présenter leurs ouvrages, avec un certain succès.

Nous étions heureux de nous retrouver début septembre pour le loto mensuel, qui a réuni 35 personnes pour des parties acharnées, disputées dans une ambiance conviviale, et partager ensuite un goûter accompagné d'un café. Ce petit loto réservé aux adhérents se déroulera le premier mardi de chaque mois, on ne change pas les bonnes habitudes.

Nous prévoyons d'organiser une soirée théâtre le 9 janvier 2027. Une troupe amateur viendra nous jouer une pièce connue du théâtre de boulevard. A cette occasion, nous vous proposerons buvette et crêpes. Une bonne façon de prolonger les fêtes. Pensez à réserver votre soirée.



BELOTE ET REBELOTE

Nous voici repartis pour une nouvelle saison et le coup d'envoi sera donné le 2 octobre à 14 heures à la maison du peuple pour la belote intervillages et, le même jour, la belote « As de trèfle » prendra le relais et aura lieu, tous les quinze jours, en alternance avec Verdun en Lauragais. Nous vous attendons nombreux et n'oubliez pas que le meilleur accueil vous sera réservé.

La vie à l'école







À Saint-Martin-Lalande, la rentrée s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et de l'enthousiasme. Cette année, 108 élèves ont repris le chemin de l'école, répartis en cinq classes : maternelle, GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1 et CM2, encadrées par Christine, Sandrine, Karine, Bénédicte, Mathilde, Christelle et Isabelle, aidées par les AESH Lionel, Marina et Laurie, sans oublier le personnel de la mairie, car ATSEM, garderie et cantine sont aussi des postes clés pour le bien-être des élèves : à la manœuvre, mesdames Béatrice, Laure, Ingrid, Elodie, Elisabeth et monsieur Lionis.

Pour les plus petits, les premiers jours se sont plutôt bien passés, avec finalement peu de pleurs et beaucoup de découvertes ! Quant aux grands de CM2, ils ont entamé cette dernière année de primaire avec motivation, conscients qu'elle sera une étape importante avant de prendre le chemin du collège. Et cette nouvelle année scolaire s'annonce particulièrement riche. Ramiro, l'intervenant musique, dont l'intervention est financée par la Communauté de communes CCCLA, rejoindra bientôt les élèves pour leur faire découvrir ou approfondir les plaisirs de la pratique musicale.

La vie à l'école



D'autres projets sont déjà sur les rails, avec une volonté affichée de donner du sens aux apprentissages fondamentaux et de faire de l'école un lieu ouvert sur le monde. Une sortie au cinéma permettra ainsi de prolonger les enseignements autrement, tandis que les élèves participeront à une opération de nettoyage de la nature à la suite des interventions du SMICTOM. Les plus grands bénéficieront également de séances de golf financées par le Conseil départemental, l'occasion de découvrir une nouvelle activité sportive. Et parce qu'une journée d'écolier ne s'arrête pas forcément à la sortie des classes, les enfants peuvent compter sur une offre périscolaire particulièrement riche proposée par la mairie : vélo, théâtre, études surveillées, arts plastiques… De quoi multiplier les occasions de bouger, créer, apprendre et partager.

Une rentrée donc bien remplie, avec des projets pour tous les âges et une même ambition : permettre à chaque enfant de trouver sa place, de développer sa curiosité et de grandir à son rythme.





La vie économique

À la découverte de la vie économique du village

Épisode 1 : Les maraichers et pépiniéristes *(vente directe)*

■ EARL SEGONNE



L'Earl Segonne est implantée depuis trois générations sur le village. Cyril et Pascale sont maraîchers et horticulteurs et vendent leurs légumes tous les vendredis de 16 h à 19 h « aux remises »

■ LA FERME DU NAUZAL



La ferme du Nauzal est une exploitation en maraîchage biologique qui propose, toute l'année, des légumes de saison certifiés bien circuit court :

· vente directe à la ferme
· livraison à domicile sur les communes voisines.

Cette démarche reflète l'engagement de Dominique Bardou à cultiver des produits sains, de qualité, respectueux du bien-manger, pour une alimentation locale et une bonne santé.

■ LES JARDINS DU FRESQUEL

Maraîcher depuis les années 1990 sur la commune à la suite de son père, Jean-Marc Ghisi avec son épouse commercialisent leur production et d'autres fruits et légumes sur les marchés de Castelnaudary, Bram et Carcassonne.

Ils ont toujours privilégié la qualité et la fraîcheur de produits locaux pour la satisfaction de leurs clients. Ils prendront leur retraite à la fin de cette année et seraient heureux de trouver un repreneur afin de faire perdurer cette tradition sur la commune qui perd, peu à peu, ses maraîchers.

■ LE MOULIN DE GUILLHEMAT



Nos céréales et asperges, des champs à vous

Sur l'exploitation, les productions sont toutes dans un même objectif de qualité (sanitaire, gustative et fraicheur garantie).

L'asperge est cueillie tous les jours.

Les céréales sont produites, stockées, nettoyées, conservées et le circuit court est favorisé.

Pour les acheter :

· Les céréales du lundi au vendredi sur RDV
· Les asperges en continu pendant la saison sans RDV

■ LE JARDIN DU CANAL



Le jardin du canal propose une offre végétale diversifiée et maîtrisée, répondant aux besoins des particuliers, des collectivités et des professionnels.

Votre pépinière s'appuie sur un savoir-faire horticole rigoureux, garantissant la qualité, la traçabilité et l'adaptation des végétaux aux conditions climatiques.